

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE
DU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020 à 20 heures 30

Etaient présents : M. LE FRANC, Mme BOUTIER, M. JOUAN, Mme PHILIPPE, MM. MAHEO, BOISDRON, Mme BUZULIER, M. HAMON, Mme GOOSSAERT, M. DONNIO, Mme LE GALLO, M. JEGLOT, Mme GAUTHIER, M. BRIAND, Mme RIBEIRO

Secrétaire de séance : M. Franck JEGLOT

Ouverture de la séance à 20 heures 40

Le procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2020 est approuvé.

1. PRIX DES CONCOURS DE MAISONS FLEURIES ET DE PHOTOS 2020

Le Conseil adopte les prix suivants pour le concours de maisons fleuries :

- bons d'achats à valider dans les commerces barnabéens avec
 - 1^{er} de chaque catégorie : bon d'achat de 45 €
 - 2nd de chaque catégorie : bon d'achat de 35 €
 - 3^{ème} et suivants de chaque catégorie : bon d'achat de 25 €.

+ Remise de plantes aux 1ers de chaque catégorie.

Le Conseil adopte les prix suivants pour le concours photos :

- bons d'achats à valider dans les commerces barnabéens avec
 - 1^{er} de chaque catégorie : bon d'achat de 35 €
 - 2nd de chaque catégorie : bon d'achat de 25 €
 - 3^{ème} de chaque catégorie : bon d'achat de 15 €.

La date de remise des prix est fixée au mercredi 14 octobre 2020 à 18 heures 30 – salle polyvalente.

2. ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORTS DES ECOLES

Le conseil reconduit le montant précédent forfaitaire de 600 € pour l'année scolaire 2020-2021 à chaque école.

3. AVANCEMENT DE GRADE - RATIOS

Le ratio d'avancement de grade est fixé à 100 %.

4. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil ne fait pas valoir son droit de préemption sur la parcelle AC n° 11.

Sortie de M. Thomas MAHEO à 21 heures 10 étant intéressé au dossier suivant

5. LOCATION DE TERRES COMMUNALES – CHANGEMENT DE LOCATAIRE

Le conseil autorise le maire à passer la convention de location avec M. Thomas MAHEO conformément aux conditions fixées dans la délibération du 12 décembre 2014, le précédent locataire ayant mis fin à l'actuelle location avec un effet au 30 septembre 2020.

Retour de M. Thomas MAHEO à 21 heures 22.

6. DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS DE LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE

Sont désignés aux commissions suivantes :

	Titulaire	suppléant
Finances	Georges LE FRANC	Daniel HAMON
Economie – emploi	Georges LE FRANC	Véronique LE GALLO
Tourisme	Fanny PHILIPPE	Michel JOUAN
Urbanisme – Habitat	Michel JOUAN	Michel BOISDRON
Eau – Assainissement	Michel BOISDRON	Thomas MAHEO
Collecte, Gestion et Valorisation économique et environnementale des déchets	Thomas MAHEO	Samuel BRIAND

Agriculture et environnement	Thomas MAHEO	Patrick DONNIO
Energies et développement durable	Michel JOUAN	Samuel BRIAND
Attractivité territoriale	Jocelyne BOUTIER	Charlène RIBEIRO
Sports et équipements sportifs d'intérêt communautaire	Marie-Paule BUZULIER	Christelle GAUTHIER
Culture	Fanny PHILIPPE	Marie-Paule BUZULIER
Communication	Franck JEGLOT	Jocelyne BOUTIER

7. SUBVENTION 2020 A UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Une subvention de 305 € est attribuée à l'association CYTOPATHIE A VIE de St-Barnabé.

8. ACHAT DU TERRAIN JOUCHET CLAUDE PRES DU NOUVEAU BASSIN DE RETENTION

Le conseil donne son accord pour l'acquisition du terrain cadastré section AD n° 155 d'une superficie de 8 675 m² au prix total de 4 500 €. L'acte de vente sera établi par maître BARON de Loudéac. La Commune louera la parcelle ensuite à l'actuel agriculteur occupant, avec déduction de la bande de 5 mètres longeant le lotissement Verlainne qui doit permettre l'écoulement des eaux pluviales.

Pour informations :

- Repas annuel des personnes de 70 ans et plus – un repas à emporter sera organisé cette année. Le nouveau restaurateur sera contacté pour les propositions de menus et fixer la date à laquelle chaque personne viendra chercher son repas à emporter ;
- L'ancien local utilisé par l'épicerie – 7 Rue Pierre Loti - est proposé au Comité des fêtes pour entreposer une partie de leur matériel.

Clôture de la séance : 23 heures 20.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 23 septembre 2020.

A Saint-Barnabé, le 22 septembre 2020

Le Secrétaire de séance,
Franck JEGLOT

Le Maire,
Georges LE FRANC